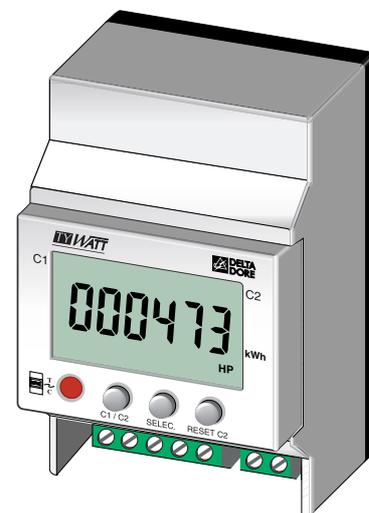


TYWATT 30



L'indicateur de consommations.

TYWATT 30 permet de mesurer le nombre de kilowatt-heures consommés par une partie d'une installation électrique (chauffage, Eau Chaude Sanitaire, pompe à chaleur, autres usages...) alimentée en 230V monophasé.

TYWATT 30 s'utilise aussi bien avec les compteurs électromécaniques qu'avec les compteurs électroniques.

Il effectue 2 types de cumuls : C1 (Cumul depuis la mise en service, non effaçable)

C2 (Cumul depuis la dernière remise à zéro, effaçable)

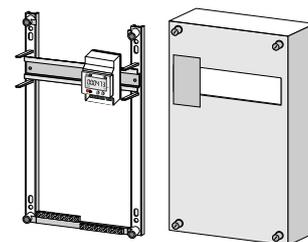
La mesure d'intensité se fait par un organe de mesure externe (transformateur d'intensité, T.I.).

1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Alimentation 230V, +/-10%, 50 Hz
- Isolement classe II, avec terre fonctionnelle
- Consommation : 0,5 VA
- 1 entrée contact heures creuses, 230V
- 1 entrée bus télé-information compteur électronique monophasé
- 1 entrée T.I., mesure du courant par transformateur d'intensité externe (Ø intérieur : 10 mm maxi.)
- Intensité nominale de fonctionnement : 2 à 90A, Cos Φ = de 0,8 à 1
- Température de stockage : -10°C à +70°C
- Température de fonctionnement : 0 à +40°C
- Affichage digital
- Boîtier modulaire : 3 modules, h = 53 mm, montage sur rail DIN
- Installation en milieu normalement pollué

2 INSTALLATION

Fixation sur rail DIN, boîtier modulaire et T.I. dans le tableau électrique.



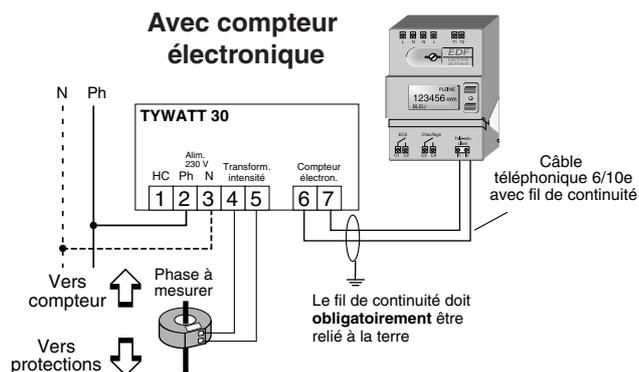
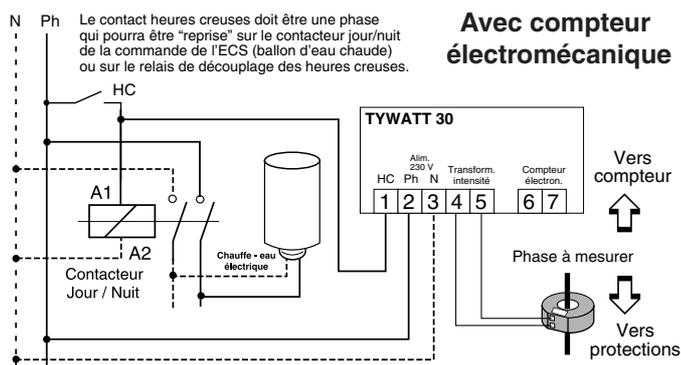
Installation des T.I. (transformateur d'intensité)

- La longueur de fil (type H03VV-F ou H05V-K) des T.I. peut être rallongée de 1,5 m maximum
- Il est possible de passer plusieurs conducteurs d'une même phase à l'intérieur d'un T.I. (Ø intérieur 10mm maxi.).

3 RACCORDEMENT

Par souci de clarté, les schémas réalisés sont à retenir dans leur principe. N'y figurent pas les protections et autres accessoires exigés par les normes.

- La norme UTE C15-100 et les règles de l'art doivent être respectées.
- Il est nécessaire que les appareils connectés ou environnants ne créent pas de perturbations trop fortes (directives CEE 89/336).



4 MISE EN SERVICE

À la mise sous tension, pendant environ 10 secondes :

- Le voyant rouge est fixe
- le cumul de consommation commence (en Wh jusqu'à 1 kWh (fig. 1), puis en kWh (fig. 2)) sans indication de période tarifaire.

Après 10 secondes :

- Le voyant rouge clignote,
- l'indication de la période tarifaire en cours apparaît (fig.3),

Nota : Mettre le chauffage en marche. Le démarrage du comptage (fig.1 ou fig.2) permet de vérifier immédiatement le bon fonctionnement de **TYWATT 30**.



Fig.1



Fig.2



Fig.3

5 COMMENT LIRE VOTRE INDICATEUR DE CONSOMMATIONS ?

PRINCIPE

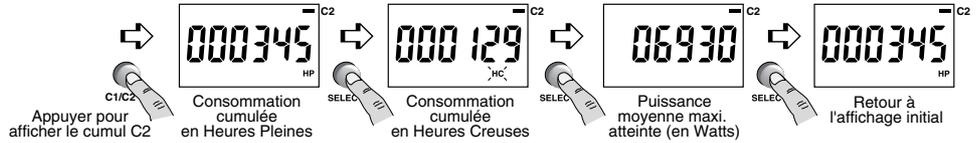
- Sélection du type de consommation à consulter par appuis successifs sur la touche C1/C2 :
C1 : Cumul depuis la mise en service (non effaçable)
C2 : Cumul depuis la dernière remise à zéro
- Lecture de la consommation sur les périodes de l'option tarifaire souscrite par appuis sur SELEC.
- Affichage de la puissance moyenne maximum atteinte, en fin de lecture (avant le retour à l'affichage courant).



Vous souscrivez l'option Heures Creuses du tarif bleu.

Exemple : Consultation du cumul C2.

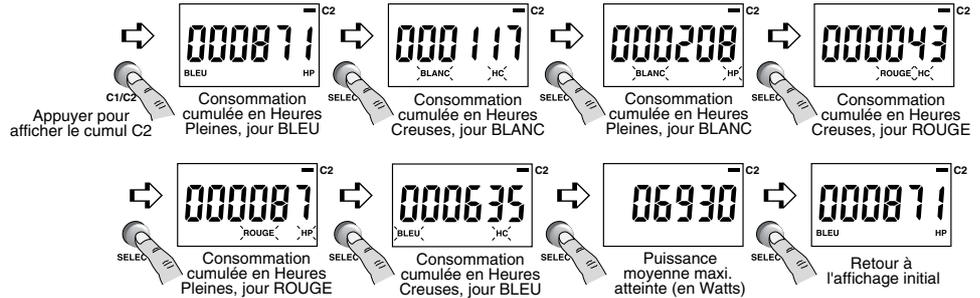
Période tarifaire en cours :
Heures Pleines



Vous souscrivez l'option tempo du tarif bleu

Exemple : Consultation du cumul C2.

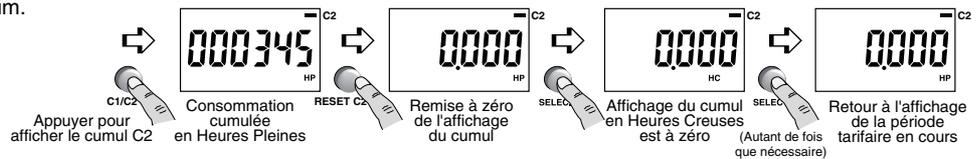
Période tarifaire en cours :
Heures Pleines en jour BLEU



Remise à zéro des affichages de cumuls (uniquement C2)

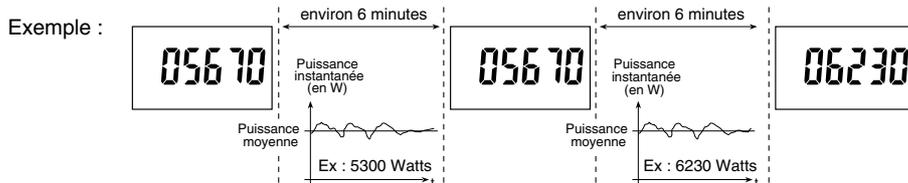
Appuyez environ 10 sec. sur la touche RESET C2 pour remettre à zéro tous les affichages de cumuls, ainsi que la puissance moyenne maximum.

Appuyez sur SELEC. pour vérifier.



Puissance moyenne maximum atteinte

Toutes les 6 minutes, TYWATT 30 mesure la puissance moyenne maximum atteinte. Si, sur une durée d'acquisition de 6 minutes, la valeur mesurée ne dépasse pas la valeur maximum affichée, TYWATT 30 continue d'afficher la précédente valeur.



6 VOYANT COMPTEUR

Etat du voyant	avec compteur électromécanique	avec compteur électronique
Allumé		Fonctionnement normal
Clignotant	Fonctionnement normal	Défaut de liaison avec le compteur
Eteint	Pas d'alimentation	Pas d'alimentation

7 CONDITIONS DE GARANTIE

Garantie 3 ans de cet appareil à partir de la date d'achat. Cette garantie s'applique dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil (France uniquement). Pour en bénéficier, il est nécessaire de joindre à l'envoi de votre appareil défectueux la preuve d'achat sur laquelle doit figurer la date d'acquisition.

Elle couvre le remplacement des pièces défectueuses, la main d'oeuvre et le port retour chez le client.

Sont exclus de la garantie :

- Les matériels dont le numéro de série a été détérioré, modifié ou effacé.
- Les matériels dont le raccordement ou l'utilisation n'ont pas été exécutés conformément aux indications figurant sur l'appareil ou sur la notice.
- Les matériels modifiés sans accord préalable du constructeur.
- Les matériels dont la détérioration serait consécutive à des chocs.

Pour convertir vos kilowatts en francs ou euros, EDF met 2 services à votre disposition :

Numéro vert : (0)800 10 1998
ou Minitel, pour les abonnés tempo : 36 14 TEMPO



Appareil conforme aux exigences des directives :
CEE 89/336 (Compatibilité ElectroMagnétique)
et CEE 73/23 modifiée CEE 93/68 (Sécurité basse tension).



Bonnemain - 35270 COMBOURG
Tél. : (0)2 99 73 45 17 - Fax : (0)2 99 73 44 87
E-mail : deltadore@deltadore.com - Internet : www.deltadore.com